

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'ancienne ferme sise sise 45, Duärrefstrooss à Hachiville se caractérise comme suit :

Située dans la localité de Hachiville, un petit village de la commune de Wincrange, l'ancienne ferme (GEN) sise 45, Duärrefstrooss se trouve en face de l'église et au centre du noyau historique. L'ensemble se compose d'une maison d'habitation flanquée sur ces deux côtés par des annexes agricoles. En face du corps principal se trouve une autre dépendance. L'ensemble est donc implanté en parallèle (TYP).

En analysant la carte de Ferraris de 1771-1777, le premier plan cadastral (Urkataster) de 1824, l'imposant volume de l'immeuble ainsi que les formes et le style des ouvertures, on peut supposer que le corps de logis a été érigée à la fin du XVIIIe siècle (PDR). La grange du côté gauche du corps de logis a été construite en 1876.¹ Elle est accessible dans le pignon gauche par une rampe « Scheierbreck », ce qui est un élément typique de l'architecture traditionnelle de l'Oesling et qui devient de plus en plus rare de nos jours (TYP/RAR). La grange du côté droite a probablement été érigée dans la deuxième moitié du XIXe siècle (EVO). Vu sa composition architecturale on peut constater qu'elle était construite dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

La maison d'habitation se distingue entre autres par son importante volumétrie. La façade principale s'élève sur deux niveaux et se divise en trois travées de fenêtres et une travée dans laquelle se trouve la porte d'entrée. Les encadrements des baies avec arc segmentaire, linteau droit et barreaux sont encore préservés et caractéristiques pour l'architecture de l'époque du XVIIIe siècle (PDR).

Les façades des granges sont percées de diverses petites ouvertures typiques pour une dépendance agricole. Les diverses tailles et formes correspondent aux différentes fonctions et sont disposées de manière harmonieuse et répondant à leur fonction d'une annexe agricole.

A l'intérieur, la structure historique est préservée de même que des éléments historiques tels que les portes en bois avec chambranles, l'armoire de taque, le fumoir (Haascht), la charpente et une cave voutée (AUT).

L'ancienne ferme est un témoin de l'histoire rurale de Hachiville et présente un volume traditionnel et caractéristique pour sa période de réalisation. Ainsi, l'immeuble présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

Critères remplis : authenticité (AUT), période de réalisation (PDR), typologie (TYP), évolution et développement des objets et sites (EVO), typicité du lieu ou du paysage (TLP), genre (GEN), rareté (RAR)

La COSIMO émet avec 12 voix pour un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'ancienne ferme sise 45, Duärrefstrooss à Hachiville (no cadastral 1086/2584). 1 membre s'exprime en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Jean Leyder, Claude Schuman, Sala Makumbundu, Paul Eilenbecker.

Luxembourg, le 14 avril 2021